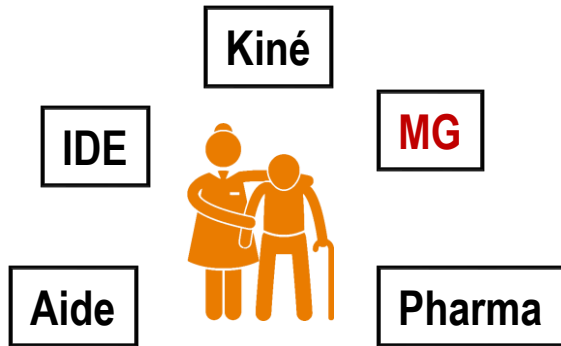




Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays Beaunois

Novembre 2019

Travail en interprofessionnalité: 3 possibilités: Patient / Patientèle / Population



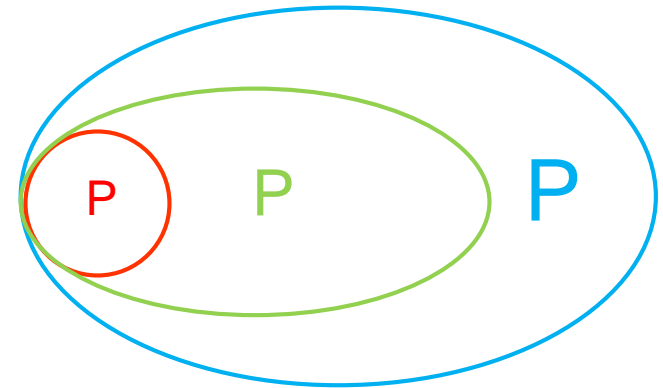
1^{ère} possibilité : coordination des soins de santé assurée par le Médecin Traitant

Ex:
ESP

2^{ème} possibilité : coordination des soignants travaillant en équipe

soins complexes assurés hors hospitalisation (diabétiques, insuffisants cardiaques...), prévention...

MSP



Patient ↔ MG

Patientèle ↔ MSP

Population ↔ CPTS

3^{ème} possibilité :

coordination territoriale

- premier et second recours
- médico-social

CPTS

Ex: Prise en charge d' une plaie diabétique

➤ 1^{ère} possibilité : échange entre IDE et médecin généraliste (MG) du patient



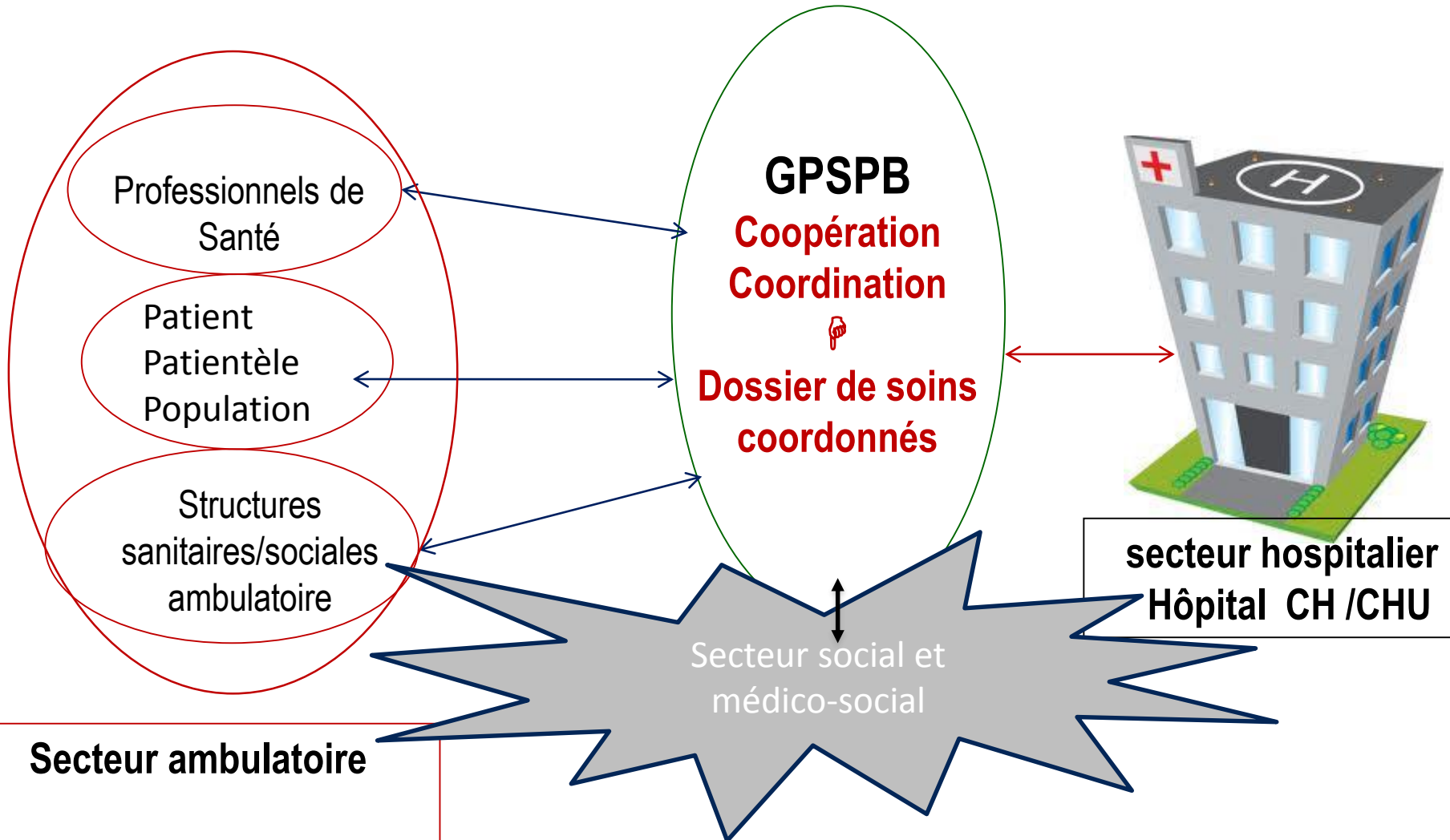
➤ 2^{ème} possibilité : Protocole de soins et de surveillance pour la patientèle de la MSP (MG + IDE + Pharma + diét + kiné +/- dermato: télé expertise)

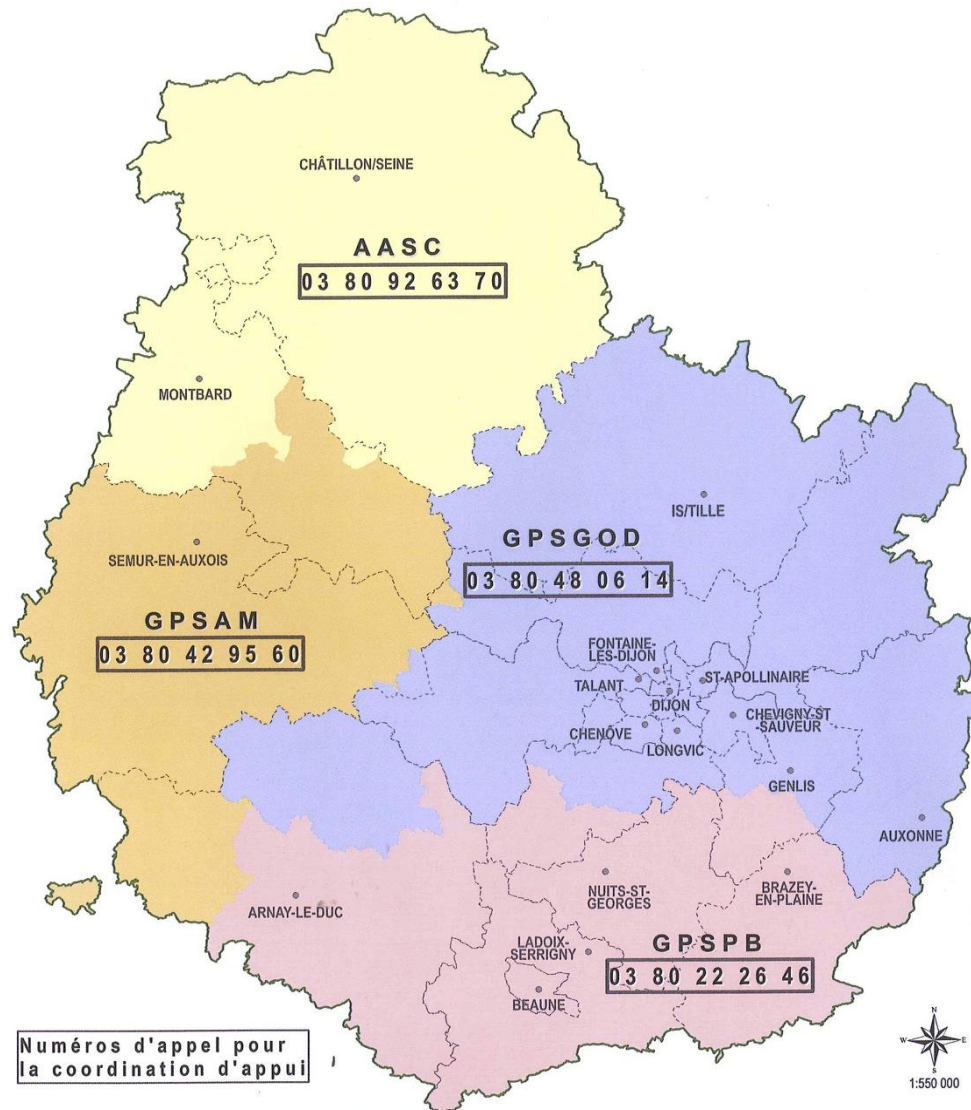


➤ 3^{ème} possibilité: Accès à tous les Prof de Santé qui le souhaitent à un protocole commun, des échanges sécurisés (globule) et une télé expertise dermato.



Organisation territoriale des soins coordonnés pour les patients complexes Libérale/établissement de santé/social





Numéros d'appel pour la coordination d'appui

- Groupements de professionnels de santé en Côte d'Or
- Association des Acteurs de Santé du Châtillonnais (AASC)
 - Groupement des Professionnels de Santé Auxois-Morvan (GPSAM)
 - Groupement des Professionnels de Santé du Grand Ouest Dijonnais (GPSGOD)
 - Groupement des Professionnels de Santé du Pays Beaunois (GPSPB)
 - Chefs lieux de canton
 - Limites cantonales
 - Département de la Côte d'Or

AASC
03 80 92 63 70

GPSAM
03 80 42 95 60

GPSGOD
03 80 48 06 14

GPSPB
03 80 22 26 46

GPSPB 110 000 h

Un numéro d'appel dédié à la coordination

Provenance des appels:

23 % hôpital

21 % professionnels de santé libéraux

28 % structures et partenaires

28 % patients ou familles

Nbr de patients:

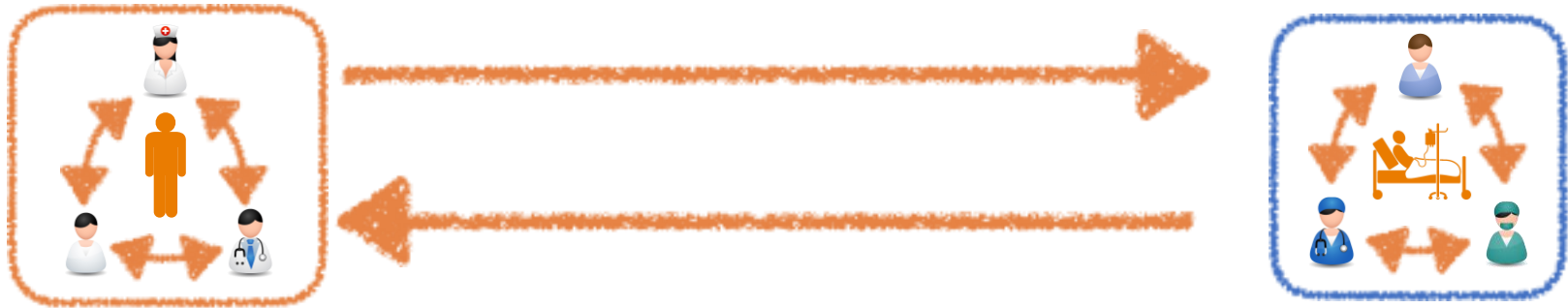
1000/an

ETP : 120 / an

GPSPB

98 % des Professionnels de santé du territoire utilisent le dispositif de coordination

Coordination patients complexes



- Au 1^{er} janvier 2020 suite à la demande ARS:
 - > niveau départemental: DAC 21
- Unification de l'activité de coordination de chaque GPS (en cours)
- Choix de maintenir les associations GPS pour devenir des CPTS en accord avec l'ARS.

Les CPTS

- **Financement CPAM via Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI)**
- **Critères socles** : accès MT, Soins Non Programmés (SNP), parcours patients (addicto...), prévention (vaccination, iatrogénie médicamenteuse...)
- **Critères optionnels**: qualité et pertinence des soins (plaies diabétiques...), accompagnement des Prof de santé (installation...)

Projet de santé CPTS Pays Beaunois

- **Outils de communication communs:**

- Messageries sécurisées:

Apicrypt , mailiz (ex MS Santé)

- Globule : SMS et MMS sécurisés autour d' un patient

- E ticss : dossiers patients complexes accessibles par libéral, hospitalier et médico social (sera en lien avec globule)

Projet de santé CPTS Pays Beaunois

- Accès MG : listing des MG prenant des nouveaux patients, ...
- SNP: affiche d'information, planning internet commun Beaune et Nuits St Georges, mutualisation des remplaçants...
- Parcours patient : enfants surpoids, adulte obèse, ...

Projet de santé CPTS Pays Beaunois

- Prévention: diabète, tabac, cancer, autonomie des PA, activité physique, ...
- Qualité et pertinence des soins: mutualisation télémédecine, ...
- Accompagnement des Prof de santé: soirée interne MG, ...

Merci de votre attention

